Ville de
JUZIERS
Mairie
Place du Général de Gaulle
78820 JUZIERS
Tél : 01 34 75 28 00
Fax : 01 34 75 69 82
secretariat-mairie@juziers.org
www.juziers.fr

ARRETE MUNICIPAL PORTANT A TITRE TEMPORAIRE AUTORISATION DE TRAVAUX
N° 2024 – TEMP 37 bis

Le maire de la commune de JUZIERS,

Vu les articles L 2212-1 et L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu le Code de la route et le Code de la voirie routière article R.116-2 ;
Vu les arrêtés formant le règlement général de police de la commune ;
Vu la demande formulée par écrit le 21 mars 2024, par la société Eiffage Route pour le compte de GPSEO ;
Vu l'intérêt général ;

Considérant les travaux de reprise en raison affaissement d'une place de parking qui auront lieu entre le 25 et le 29 mars 2024 de 08 à 17 heures 00, à hauteur du 13 rue Janine Vins à JUZIERS (78).

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement dans un but de sécurité publique ;

ARRETE :

Article 1.
- le stationnement sera interdit et déclaré comme gênant conformément aux - dispositions de l'article 417-10 du code de la route à proximité du chantier rue Janine Vins à JUZIERS,
- information des riverains par l'entreprise chargée des travaux,

Article 2. Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 3. Le présent arrêté sera affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de JUZIERS.

Article 4. Madame le maire de la commune de JUZIERS, Monsieur le commissaire de police de MANTES LA JOLIE, Monsieur le responsable de la police municipale de JUZIERS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à JUZIERS, le 21 mars 2024.
Le Maire, Ketty VARIN

VILLE DE JUZIERS 78820 (Yvelines)

Dossier suivi par :
Philippe MILLET
Tél : 06 43 05 91 08
police.municipale@juziers.org